

Tournée des clubs

TECH XV a démarré début Juillet sa tournée annuelle des clubs de TOP 14, PRO D2 et Fédérale 1.

Cette tournée a pour but de renforcer la proximité avec les staffs, de répondre à leurs questions, d'échanger avec eux sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer et sur l'évolution du rugby français.

Nous avons déjà rendu visite à un certain nombre de staffs de TOP 14 et PRO D2 comme Bordeaux-Bègles, La Rochelle, le Stade Toulousain, Castres ou encore Agen pour le TOP 14 mais aussi Colomiers, Albi, Montauban, Lyon, Carcassonne et Bourgoin pour la PRO D2.

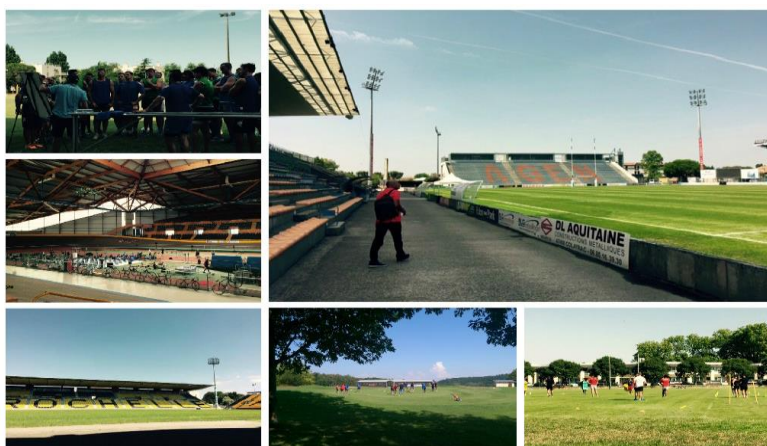
La tournée des clubs continue au mois d'Août, avec notamment le début des visites de la Fédérale.

Numéro N°80

Août 2015

SOMMAIRE :

Tournée des clubs.....	1
Réunion arbitres-entraîneurs..	1
Paris Sportifs.....	2
Formation commotion entraîneurs TOP 14/PRO D2....	2
Campagne d'adhésion.....	3



Réunion arbitres-entraîneurs

Le Comité Midi Pyrénées accueillait, mardi 21 juillet, la traditionnelle réunion d'information destinée à préciser certains points de règlement aux entraîneurs des championnats professionnels, un mois donc avant le démarrage des compétitions. Animée par Didier Méné, Franck Maciello, Donal Courtney (EPCR) et Mathieu Raynal, la matinée a porté sur le jeu déloyal, le jeu au sol, la touche, le maul et la mêlée. Pour Alain Gaillard, président de TECH XV, ce rendez-vous annuel est incontournable.

Retrouvez en vidéo l'interview d'Alain Gaillard ainsi que des séquences de la réunion, sur le lien suivant :

<http://ifer.univ-lyon1.fr/spiral-files/download?mode=inline&data=12844>

Paris Sportifs



Comme nous l'avons annoncé dans la newsletter du mois de Décembre 2014 (N°72), le croisement des fichiers de la FFR avec ceux de l'ARJEL a eu lieu.

Ce croisement a pour objet de s'assurer du respect, sur une période allant du 1er juillet 2014 au 31 mars 2015, de l'interdiction de parier sur les compétitions organisées par la LNR, pour les joueurs et entraîneurs évoluant dans les clubs professionnels.

Les données issues de ce rapprochement ne font apparaître aucune pratique susceptible de révéler une tentative de fraude ou de manipulation. Toutefois, 33 licenciés (32 joueurs et 1 entraîneur, sur une population de 1 477 licenciés) n'ont pas respecté strictement l'interdiction de parier.

Compte tenu de l'importance de veiller au respect de l'interdiction faite aux acteurs des compétitions professionnelles de prendre des paris sur le TOP 14 ou/et la PRO D2, Pierre Camou et Paul Goze, présidents de la FFR et de la LNR, ont décidé de saisir les instances disciplinaires compétentes concernant les dossiers de 6 licenciés.

Pour rappel, les règlements de la FFR et la LNR interdisent aux acteurs des compétitions (notamment les acteurs des clubs professionnels) de :

- Engager, directement ou par personnes interposées, des mises sur des paris concernant des rencontres de TOP 14, de PRO D2, Coupes d'Europe, Jeux Olympiques, Tournois des 6 nations, Tests matchs, Matchs Coupe du Monde XV et 7 pour les internationaux.
- Communiquer à des tiers des informations privilégiées inconnues du public en vue de faciliter la réalisation d'une opération de paris.
- Réaliser des prestations de pronostics sportifs.
- Modifier le déroulement normal et équitable d'une compétition.



Les sanctions peuvent être :

Sportives : blâme à radiation

Financières : jusqu'à 30 000 €

Nous vous invitons à rappeler cette réglementation à vos joueurs et bien sûr à la respecter !



Formation Commotion entraîneurs TOP 14 et PRO D2

A compter de cette saison, la journée de formation à Marcoussis sur la commotion cérébrale est remplacée par une formation en ligne élaborée par World Rugby. Le suivi de cette formation sera obligatoire pour tous, à compter de la saison 2016/2017. Vous devrez attester de son suivi pour obtenir votre qualification. Alors n'hésitez pas à anticiper et connectez-vous dès à présent !

Vous pouvez accéder à la formation sur le lien suivant :
<http://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=module&module=24>

Campagne d'adhésion



En 2015, on adhère pour faire bouger le rugby français !

Pour ceux qui étaient déjà adhérents lors de la saison 2014-2015, vous pouvez actualiser votre profil directement sur le site Internet dans votre espace personnel et régler votre cotisation en ligne.

Si certains d'entre vous ont oublié leurs identifiants, pas de panique ! Contactez-nous, nous vous les retournerons.

Pour les autres, il vous suffit de faire une demande d'adhésion en ligne et de vous laisser guider ; ou tout simplement, de télécharger la fiche d'adhésion et nous la retourner avec votre cotisation.

Rappel utile :

N'oubliez pas que 66% de cette cotisation sont déductibles de vos impôts si vous n'avez pas choisi la déduction des frais réels.

Nous vous rappelons également que depuis Octobre 2014, les préparateurs physiques sont membres à part entière du Regroupement et, qu'à ce titre, ils peuvent également adhérer.

Nous comptons sur vous tous pour renforcer notre position au sein du rugby Français. Votre expérience, votre expertise et vos idées contribueront à rendre notre action plus pertinente.

Rejoignez-nous sur le site [TECH XV](http://www.techxv.org)



ENTRAÎNER, C'EST UN MÉTIER !